

Publié sur actualites/revalorisation-des-prestations-dinvalidite-au-1er-avril-2017 (
<https://retraitesdeletat.gouv.fr/actualites/revalorisation-des-prestations-dinvalidite-au-1er-avril-2017>)

Revalorisation des prestations d'invalidité au 1er avril 2017

04 avril 2017

Les pensions d'invalidité, les allocations supplémentaires d'invalidité, les allocations de solidarité aux personnes âgées, les allocations du minimum vieillesse ainsi que les allocations temporaires d'invalidité sont revalorisées au taux de 0,3%.

La date de revalorisation est fixée au 1er avril 2017.